

Québec, le 3 novembre 2006

À l'intention des développeurs de logiciels – Médecine

Code d'acte pour l'inscription d'une nouvelle catégorie de vulnérabilité et corrections apportées dans certains fichiers valideurs

■ Code d'acte pour l'inscription d'une nouvelle catégorie de vulnérabilité

Le nouveau code d'acte 99510 a été créé pour l'inscription de la clientèle vulnérable hors GMF. Il pourra être utilisé seulement à compter du 15 novembre 2006. Ce code représente une clientèle regroupée dans la nouvelle catégorie de vulnérabilité appelée « Maladies inflammatoires chroniques ». Dans la demande de paiement n° 1200, l'inscription avec le nouveau code se fait de façon identique aux codes déjà existants. Vous n'avez qu'à tenir compte de l'ajout du code d'acte **99510** pour la nouvelle catégorie de vulnérabilité. Pour plus de détails sur cette nouvelle catégorie, consulter le tableau en annexe.

■ Corrections apportées dans certains fichiers valideurs

▪ OMACTARI

Ajustement du tarif pour les deux codes d'actes suivants : 09087 et 09246.

▪ OMACUNIT

Les codes d'acte 19087, 19088 et 19089 ont été ajoutés dans le fichier comme il se devait de l'être étant donné qu'ils sont aussi des codes d'acte payables à l'unité.

▪ SPACTARI

Nouveau tarif prenant effet le 1^{er} octobre 2006 pour les deux codes d'acte suivants : 05462 et 05469 (changements de la Modification n° 40).

▪ SPACTAGE

Pour faire suite à l'abolition du code 05463, facturation qui maintenant doit être faite avec le code d'acte 05462, la notion de l'âge doit être retirée pour ce code d'acte.

▪ SPACMODI

Ajout d'enregistrements à la suite d'une révision des données pour les codes d'acte 00305, 09012, 09487 et 15009.

Les [nouveaux fichiers valideurs](#) sont présentement disponibles dans le site Internet de la RAMQ.

Si vous avez besoin de renseignements additionnels ou si vous avez des questions, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au 418 682-5127, poste 4626 ou par Internet à l'adresse de courriel suivante : roger.gagnon@ramq.gouv.qc.ca.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Tableau

**E.P. relative aux services de médecine de famille de prise en charge
et de suivi de la clientèle**

Conditions de vulnérabilité en application au 1^{er} octobre 2006

CODE D'ACTE	CODE DE VULNÉRABILITÉ	CATÉGORIES DE PROBLÈMES DE SANTÉ CORRESPONDANT À LA CONDITION D'ADMISSIBILITÉ
99500	01	Problèmes de santé mentale (DSM-IV) : troubles psychotiques, troubles dépressifs majeurs récidivants, troubles bipolaires, troubles paniques, anxiété généralisée, troubles envahissants du développement (autisme, Asperger), troubles du comportement alimentaire (anorexie, boulimie).
99501	02	Maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC), asthme de modéré à sévère (patient ayant présenté un vems inférieur à 70 % de la valeur prédite), pneumopathies professionnelles.
99502	03	Maladie cardiaque artério-sclérotique (MCAS).
99503	04	Cancer associé à un traitement passé, présent ou projeté en chimiothérapie systémique ou radiothérapie ou en phase palliative.
99504	05	Diabète avec atteinte d'organe cible.
99505	06	Toxicomanie ou alcoolisme en cours de sevrage ou ayant donné lieu à une cure de désintoxication de drogues dures ou d'alcool au cours des cinq dernières années, toxicomanie sous traitement à la méthadone.
99506	07	VIH/SIDA.
99507	08	Maladies dégénératives du système nerveux central.
99510	09	Maladies inflammatoires chroniques : polyarthrite rhumatoïde, psoriasis avec atteinte autre que cutanée, lupus, sclérodermie et autres collagénoses, colite ulcéreuse, maladie de Crohn.
99509	99	Personne de 70 ans ou plus qui ne présente aucun des états pathologiques précédents.